

CA DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)

Evaluation environnementale du PLU de Plaisir (78)

Maitre d’Ouvrage : CA de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

Mandataire Territoire Durable : Vizea

Territoire :

- 31 680 habitants
- 167 ha
- Communauté d’Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

Durée de la mission : 29 mois

Éléments clés de la mission :

- Assistance à Maitrise d’Ouvrage sur le volet environnemental du PLU
- Etat initial et diagnostic environnemental ; mise en perspective des enjeux de la commune, détermination de la TVB
- Projet d’aménagement et de développement durable
- Orientations d’aménagement et de programmation
- Traduction du projet en termes de zonage et de règlement
- Evaluation environnementale dont évaluation des incidences sur Natura 2000
- Arrêt et approbation du PLU



Photos du territoire

Située sur la plaine de Versailles, la Ville de Plaisir a connu un fort développement entre 1960 et 1974, conséquence de la création de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, avant de voir sa population se stabiliser autour de 32 000 habitants. Au cœur des Yvelines et à proximité du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, Plaisir se caractérise par un cadre de vie privilégié.

Aux portes de Paris, Plaisir a la chance de bénéficier d’un élan à la fois régional et local. La capitale est en effet accessible en voiture par la N12 en 35 minutes. Deux gares SNCF Transiliens permettent aux Plaisirois de se rendre à Paris en 25 minutes. Par ailleurs, les pôles d’emploi de la CASQY et de Versailles Grand Parc ne sont qu’à quelques kilomètres.

Le territoire jouit également d’un dynamisme fort porté par de nombreuses opportunités locales. Tous ces projets sont stratégiques pour la Ville, l’Agglomération et même le Département. Le dernier PLU datant de 2007, il était urgent de rendre possible et d’affirmer au sein d’un nouveau PLU ces opportunités afin de construire un projet d’avenir sur le long terme, capable de tirer parti de toute la richesse de la commune. L’évaluation environnementale s’attache à en estimer et limiter les impacts sur l’environnement. A terme, c’est à l’échelle du PLU de la CASQY que ces projets seront intégrés.



Éléments d’analyse



Notre démarche intégrée

<p>Approche réglementaire Droit de l’Environnement Droit de l’Urbanisme</p>	<p>Approche scientifique Outils bioclimatiques</p>	<p>Animation et concertation Ateliers participatifs (word café, méta plan...) Forums ouverts et réunions publiques Enquêtes</p>
<p>Complémentarité et pluridisciplinarité Territoire Urbanisme Construction</p>	<p>Innovations Veille Concours Contacts startups AMI et PIA</p>	<p>Représentation et modélisation SIG, cartographie analytique BIM DAO/CAO</p>